

## Fin de partie pour les fraudeurs au carbone

La carambouille du carbone 5|5. La machine judiciaire est en marche, les équipes tombent les unes après les autres. Seuls quelques acteurs de cette arnaque monumentale sont toujours en cavale.

Par Simon Piel et Pascale Robert-Diard

Publié le 18 août 2017 à 17h00, modifié le 19 août 2017 à 07h07 • Lecture 11 min.

Article réservé aux abonnés

Le 8 décembre 2009, à 6 heures du matin, Grégory Zaoui est réveillé en sursaut chez lui, avenue d'Iéna à Paris, par des coups violents frappés contre sa porte. Il se précipite dans les toilettes pour jeter la puce de son téléphone portable mais les enquêteurs des douanes judiciaires ne lui laissent pas le temps de tirer la chasse. Cette fois, c'est du sérieux.

Le Service national des douanes judiciaires (SNDJ) a commencé à mettre au jour les différents circuits empruntés par les escrocs pour faire tourner leur carrousel. Les paravents dressés entre les gérants de paille et les véritables bénéficiaires de la fraude s'écartent un à un. Derrière les sociétés aux noms fantaisistes inscrites sur le marché du CO<sub>2</sub> se dessine la carte des équipes qui, entre les premiers mois de 2008 et ceux de juin 2009, ont délesté l'Etat d'au moins 1,6 milliard d'euros de TVA.

### En Israël, Cyril Astruc sent le vent tourner. La police israélienne a perquisitionné sa villa pendant plus de dix heures

Grégory Zaoui est le premier à tomber. Garde à vue, mise en examen pour escroquerie en bande organisée, direction la prison de la Santé. Fabrice Sakoun et ses complices sont interpellés un mois plus tard, en janvier 2010. Marco Mouly bénéficie d'un répit jusqu'en avril 2013.

Pendant que les enquêteurs dressent l'inventaire de ce qu'ils vont saisir – quatorze téléphones portables, quatre tablettes tactiles, huit montres de collection dont deux Rolex et deux Audemars Piguet modèle Royal Oak Offshore, treize manteaux de fourrure, quarante-sept sacs Vuitton et Chanel, une paire de chaussures en peau de serpent –, il remplit une petite valise avec quelques effets mieux adaptés à ce qui l'attend. Une place lui a été réservée à la maison d'arrêt de Nanterre.

En Israël, Cyril Astruc sent le vent tourner. La police a perquisitionné sa villa pendant plus de dix heures. Elle l'a dans son viseur et semble déterminée à ne plus le lâcher. « *Je rentre* », annonce-t-il à sa femme. Le 9 janvier 2014, il est arrêté à sa descente d'avion à Roissy et rapidement incarcéré à Fresnes.

Arnaud Mimran le rejoint le 22 janvier 2015. Programmée deux mois plus tôt, son arrestation a été reportée à la demande des enquêteurs. Dans la nuit qui précédait l'opération et alors que l'intéressé était placé sur écoute, ils avaient vécu en direct le drame qui le touchait. Sa dernière née, âgée de 9 mois, venait de mourir étouffée dans son sommeil.

### A Marseille, l'enquête progresse

L'équipe du Panier, à Marseille, est la dernière à être prise dans les filets. Par ses sources à l'Evêché, le siège de la police judiciaire, Christiane Melgrani sait que l'enquête avance à grands pas. Entre autres trouvailles, la justice vient de mettre la main sur un enregistrement compromettant pour son associé Gad Chetrit. Il s'affole, elle le rassure, elle a les moyens, affirme-t-elle, de faire disparaître le scellé.

Mais évidemment, ses services ont un prix. Christiane Melgrani exige 600 000 euros en espèces. Gad Chetrit s'exécute. Il s'est habitué à ce que plus rien ne soit gratuit pour lui, c'est la rançon de sa fulgurante fortune. Même ses frères monnaient chèrement leur silence. Plus les années passent et plus ils deviennent gourmands. « *Ils ont que du CO<sub>2</sub> dans les poumons !* », s'exclame-t-il.

## NINI LA CAILLE

Se croyant à l'abri des écoutes, les deux Marseillais se lamentent sur le renforcement de la législation anti-blanchiment. « *Maintenant, il faut s'orienter vers le Panama et le Delaware ! Parce que y a pas 100 000 endroits, hein ? T'as vu comme ça a changé d'un coup ?* dit Gad Chetrit. – *C'est cuit*, lui répond Christiane Melgrani. *Avec toutes les lois internationales qu'ils ont mises par rapport au terrorisme...* »

Elle ne croit pas si bien dire. En 2010, alors que l'armée américaine traquait Oussama Ben Laden en Afghanistan et au Pakistan dans les repères talibans, elle est tombée sur des documents attestant de liens financiers avec l'une des sociétés ayant participé à l'escroquerie au carbone sur le marché italien.

Face aux enquêteurs et aux juges, l'heure est à la débandade. Chacun des escrocs mis en cause dans le carbone tente de sauver sa peau, quitte à livrer celle des autres.

Cyril Astruc se montre particulièrement prolix. « *On devrait me nommer à la tête du pôle financier* », ironise-t-il. Ses rivaux apprécient peu ses confessions et le font savoir en ouvrant un site à son nom, sur lequel tout le monde peut télécharger les procès-verbaux de ses auditions, précédés de la mention « *indicateur de police* ».

Gad Chetrit s'emporte contre un autre bavard : « *Lui, je sais qui va s'en occuper, il est sur la liste de Schindler !* », gronde-t-il. Quant à Grégory Zaoui, il semble terrorisé par « la Marseillaise ». Son épouse n'échappe pas aux intimidations. Alors qu'elle se rend à un parloir, elle est menacée de mort sur le parking de Fleury-Mérogis.

## « On est mort, on est fribouille »

Les généraux de l'escroquerie se montrent surtout inquiets pour leur infanterie. Ils craignent que tous ces sans-grade enrôlés dans le carrousel du carbone offrent une faible résistance à l'autorité. Juste avant son rendez-vous à la brigade financière, l'un de ces gérants de paille est accosté par un homme en BMW qui lui propose 50 000 euros en échange de son silence.

Mais le plus prudent est encore de choisir et de payer leurs avocats. Christiane Melgrani l'a compris, elle pilote à distance la défense de ses troupes. « *Donc, tu t'en occupes, tu gères l'oseille ?* » s'inquiète l'un de ses interlocuteurs. – *Je gère, je gère ! On verra entre nous après !* » Les avocats ont d'ailleurs intérêt à bien se tenir. Au téléphone, « la vieille » s'emporte contre l'une d'entre eux, qui « *raconte n'importe quoi à Marseille* » et qu'il va falloir « *recadrer* ».

**Lire aussi** | [Les fraudeurs professionnels s'attaquent à de nouveaux marchés](#)



Toujours aussi bien informée, Christiane Melgrani comprend fin 2015 que les interpellations dans l'équipe marseillaise sont imminentes : « *Ces enculés de juges, ils lâchent pas le morceau !* » Gad Chetrit se fait cueillir à Monaco, dans le luxueux appartement qu'il loue avec sa famille. Les enquêteurs repartent avec trois montres, dont deux Rolex modèles or et diamants, une ribambelle de sacs Kelly Hermès en marine, turquoise, noir, blanc, marron, deux sacs Valentino, 35 200 euros en espèces planqués sous un coffre à jouets et une Mercedes Classe G Brabus 700 trouvée dans le garage. Christiane Melgrani lui avait pourtant conseillé de s'enfuir. « *On est mort, on est fribouille. Je lui avais dit de pas aller à Monaco. Il y est allé pour faire bling bling, il a fait blan blan !* », lâche-t-elle.

## La veille de son arrestation, Christiane Melgrani s'offre le luxe d'appeler l'un des enquêteurs : « Alors, je vous prépare le café pour quelle heure demain ? »

Sur son propre sort, la « marraine du Panier » se montre à la hauteur de sa réputation : « *J'ai le fisc mondial au cul, moi ! Je peux rien faire nulle part. Mais je suis prête à tout ça. Je m'en bats les couilles. Ça a été mon choix de rester là. Je veux pas partir, j'ai ma mère. Et s'il faut tomber, je tombe ! Et je nie tout.* »

La veille de son arrestation, le 16 décembre, Christiane Melgrani s'offre le luxe d'appeler elle-même l'un des enquêteurs du SNDJ : « *Alors, je vous prépare le café pour quelle heure demain ?* » La seule chose qu'elle ne leur pardonne pas, c'est d'avoir osé perquisitionner le petit appartement de Felicità, la vieille maman de sa compagne Angèle. Pour rien, en plus. Ils n'ont trouvé chez elle que les cageots de tomates et d'herbes de Provence avec lesquelles elle cuisine ses limaçons.

Une autre mauvaise surprise l'attend : toutes les instructions étant centralisées au pôle financier à Paris, Christiane Melgrani est envoyée à la maison d'arrêt de Versailles, loin des Baumettes où elle a ses habitudes.

## Crème de soins aux éclats de caviar livrée en prison

Entre deux convocations chez les juges, les principaux acteurs de l'escroquerie s'emploient à améliorer l'ordinaire de la détention. Christiane Melgrani prend des cours de latin par correspondance. Cyril Astruc se fait livrer en douce une crème de soins aux éclats de caviar. Mal lui en prend. L'administration pénitentiaire n'apprécie pas ses goûts et le place d'office à l'isolement pendant trois mois, dans une cellule voisine de celle du frère de Mohammed Merah. Arrêté à Barcelone et transféré à Fleury-Mérogis, Manu Dahan, l'ancien garde du corps et recouvreur de dettes de son ami assassiné Samy Souied, obtient du rabbin qui fait office d'aumônier à la maison d'arrêt

qu'il lui fournisse un téléphone et une carte SIM.

## Cyril Astruc fait ses comptes : « J'ai deux Daieff, un Van Ruymbeke et un Patricia Simon »

Leur argent leur permet surtout de préparer au mieux leur défense. Chacun d'entre eux s'assure les services d'une multitude d'avocats en puisant parmi les plus capés des pénalistes, parfois dans le seul but d'éviter qu'ils défendent un de leurs rivaux.

Avec ces clients qui ont un rapport capricieux au droit, la relation professionnelle n'est pas simple. « *C'est le pire du pire, cette affaire. Si vous avez une vulnérabilité, vous êtes morts, ils ont la planche à billets, ils vous emmènent dans la nasse* », confie l'un de leurs défenseurs.

Depuis juin 2009, près d'une vingtaine de procédures sont en cours au pôle financier de Paris et certains escrocs sont cités dans plusieurs d'entre elles. Cyril Astruc fait ses comptes : « *J'ai deux Daieff, un Van Ruymbeke et un Patricia Simon* », dit-il en égrenant les patronymes de ses juges.

Les premiers procès arrivent. Au printemps 2016, pendant que l'ex-commissaire Neyret est jugé dans une salle du palais de justice de Paris pour « *corruption, trafic d'influence et association de malfaiteurs* » – il a été condamné à trente mois de prison ferme –, Marco Mouly et Arnaud Mimran comparaissent dans une salle voisine pour l'un des dossiers de l'escroquerie au carbone. Tous deux ont été libérés sous caution. Mais cette fois, les peines encourues sont lourdes, on n'est plus dans « *l'accident du travail* » que les « *têveux* » avaient intégré dans la balance bénéfice-risque de leurs précédentes carambouilles.

## Une fuite en robe d'avocat

La tentation de la cavale est forte. En Israël, le jour de l'enterrement du père de l'un des escrocs au carbone, un témoin constate, ébaubi, « *la brochette de mandats d'arrêt* » qui assistent à la mise en terre.

Les deux « *corrupteurs* » de Michel Neyret, Gilles Benichou et Stéphane Alzraa, ont préféré prendre le large. Marco Mouly décide à son tour de se faire la belle. En juillet 2016, le jour où le tribunal rend le jugement qui les condamne tous deux à huit ans de prison ferme et un million d'euros d'amende, Arnaud Mimran guette en vain l'arrivée de son coprévenu sur le banc. Selon la légende qu'il entretient lui-même, Marco Mouly se sachant suivi par les policiers, serait bien venu au palais ce jour-là, mais il s'en serait enfui quelques minutes plus tard, après avoir emprunté... une robe d'avocat.

## Une voisine a expliqué que cela faisait déjà plusieurs semaines qu'elle ne voyait plus « le monsieur avec ses grosses voitures noires et ses gardes du corps »

Sa cavale ne dure que quelques mois. Le 15 novembre 2016, il est arrêté en Suisse et renvoyé en prison. Sa peine et celle d'Arnaud Mimran ont été confirmées en appel et tous leurs biens saisis. L'ex-golden boy, qui faisait la « *une* » des magazines people italiens au bras de ses conquêtes mannequins, tue désormais le temps en diffusant de courtes vidéos de lui depuis sa cellule, teint hâve et visage bouffi, dans lesquelles il raconte des blagues plus ou moins drôles. « *Moi j'ai dit au juge : Si j'avais écouté mon père, je serais pas en prison. – Et qu'est ce qu'il vous disait votre père ? – Ben, je sais pas, je l'ai pas écouté...* »

Au printemps 2017, c'est au tour de Grégory Zaoui de faire face à ses juges. Le jour de l'ouverture du procès, son principal coprévenu, Cyril Astruc, remis en liberté moyennant le versement de 2 millions d'euros de caution, a fait savoir qu'il ne viendrait pas car il « *craignait pour [sa] vie* ». Dix ans de prison ferme ont été requis contre les deux hommes et le jugement a été mis en délibéré en septembre.

Mais quand la police est venue s'enquérir de la présence de Cyril Astruc à son domicile, une voisine a expliqué que cela faisait déjà plusieurs semaines qu'elle ne voyait plus « *le monsieur avec ses grosses voitures noires et ses gardes du corps* ». Quant à Grégory Zaoui, il n'a pas répondu à sa dernière convocation judiciaire en juillet et a depuis disparu sans laisser d'adresse.

## Une caution de 45 millions d'euros

L'ancien dirigeant de France Off Shore, Nadav Bensoussan, qui a contribué à blanchir l'argent du carbone, a été condamné à cinq ans de prison, dont trois avec sursis. Il assure avoir tourné définitivement la page de la fraude. A l'appui de ses bonnes résolutions, il avait livré aux juges une savante exégèse de soixante pages sur « *la morale et l'obligation fiscale d'après la Torah* » qui conclut fermement que se soustraire au paiement imposé par la loi constitue un « *interdit biblique* ».

## Comme dit Grégory Zaoui, « les magistrats du pôle financier de Paris sont devenus une agence de recouvrement »

Dans l'attente du procès de l'équipe marseillaise, prévu en janvier 2018, Christiane Melgrani est toujours en détention, mais elle a obtenu d'être transférée aux Baumettes, où elle espère pouvoir poursuivre ses cours de latin.

Gad Chetrit a été remis en liberté en échange d'une caution record de... 45 millions d'euros qu'il a versée. Dans le seul dossier marseillais – le plus important de tous – la fraude au carbone est évaluée à 385 millions d'euros ; 80 millions ont d'ores et déjà été saisis sur les comptes à l'étranger de Gad Chetrit, auxquels il faut ajouter 23 millions d'euros de saisies immobilières, environ 500 000 euros en espèces, des voitures de luxe et plus d'une vingtaine de montres de marque prestigieuse récupérés chez les différents acteurs. Comme dit Grégory Zaoui, « *les magistrats du pôle financier de Paris sont devenus une agence de recouvrement* ».

Seules les enquêtes sur les assassinats liés au carbone sont au point mort. A ce jour, personne n'a été mis en cause judiciairement dans ces affaires criminelles. La mort de Claude Dray et les relations houleuses qu'il entretenait avec son gendre Arnaud Mimran ont en revanche inspiré le cinéma. *Carbone*, une fiction réalisée par Olivier Marchal, sort le 1<sup>er</sup> novembre sur les écrans, avec Gérard Depardieu dans le rôle du patriarche de Neuilly. A son producteur, Manuel Munz, on doit déjà... *La Vérité si je mens*.

**La carambouille du carbone :** [résumé des cinq épisodes](#)



---

---

## BIBLIOGRAPHIE

La plupart des protagonistes de ce récit en cinq épisodes sur l'arnaque à la TVA sur le marché carbone font l'objet de poursuites, tous restent présumés innocents tant qu'une condamnation définitive n'a pas été prononcée.

Les escroqueries au carbone, après de longues instructions judiciaires et plusieurs procès, ont donné lieu à de nombreuses révélations, portraits et reportages. Pour composer ce récit, nous nous sommes appuyés sur notre propre enquête, sur les procédures judiciaires mais aussi sur un certain nombre de publications, dont voici les principales :

- *Carbone Connexion, le casse du siècle*, Aline Robert. Max Milo, 2012 ;
- *Commissaire Neyret, chute d'une star de l'antigang*, Richard Schittly. Tallandier. 2016 ;
- *L'Étrange Monsieur Joseph*, Alphonse Boudard, Pocket, 1999 ;
- *Le Casse du siècle*, un film d'Ari Pines et Emmanuelle Elbaz-Phelps.

### **Les enquêtes d'Olivier Bouchara, qui a longuement rencontré trois des principaux protagonistes de l'affaire, dans *Vanity Fair* :**

- « Cyril Astruc, le suspect numéro 1 de l'escroquerie du siècle, raconte tout », *Vanity Fair*, par Olivier Bouchara et Hervé Gattegno, 5 août 2015 ;
- « Casse du siècle : l'incroyable histoire d'Arnaud Mimran et Marco Mouly », *Vanity Fair*, 26 octobre 2016.

### **Les enquêtes de Fabrice Arfi sur Médiaport**

---

**Simon Piel** et **Pascale Robert-Diard**